



→ L'établissement utilise le suivi numérique Mounki Copilot en guise de livret d'apprentissage dématérialisé.

→ Le livret dématérialisé comprend :

- Un préambule sur, l'utilité du livret d'apprentissage, le programme de formation, la progression et le déroulement de l'examen.
- Les vérifications techniques et les questions de sécurité routière et de premiers secours à préparer pour l'examen.
- Le bilan de l'heure d'évaluation de départ obligatoire.
- L'attestation d'inscription à l'examen du permis de conduire (CERFA).
- L'attestation de fin de formation initiale (AFFI) pour les élèves poursuivant l'apprentissage par une phase de conduite accompagnée ou supervisée.
- Le détail des 4 compétences à assimiler avant le passage de l'examen pratique comprenant l'évaluation de l'enseignant après chaque leçon puis l'auto évaluation de l'élève.
- Le planning des leçons de conduite réalisées comprenant les compétences et sous compétences vues agrémenté de schémas ludiques ainsi que les prochains objectifs à travailler.
- L'interface avec le parcours globale de progression.
- La possibilité de noter les kilomètres parcourus et les manœuvres effectuées pendant la phase de conduite accompagnée ou supervisée.

